

Conseil Communautaire du 24 Juin 2019

Date d'envoi de la convocation : 18 Juin 2019  
Nombre de Conseillers en exercice : 93  
Nombre de Délégués titulaires ou suppléants présents : 72  
Nombre de Procurations : 11  
Nombre de Votants : 83

**PRESIDENCE DE :** M. Alain SUGUENOT

**Présents :** *Titulaires :* Mmes et MM. Gérard ROY, Bernard BATTAULT, Patrick MANIERE, Jean-Luc BECQUET, Nadine BELISSANT-REYDET, Isabelle BIANCHI, Pierre BOLZE, Marie-France BRAVARD, Anne CAILLAUD, Jean-François CHAMPION, Carole CHATEAU, Xavier COSTE, Stéphane DAHLEN, Ariane DIERICKX, Alexis FAIVRE, Philippe FALCE, Thibaut GLOAGUEN, Fabrice JACQUET, Danièle JONDOT-PAYMAL, Marie-Odile LABEAUNE, Virginie LEVIEL, Marie-Laurence MERVAILLE, Marie-Laure RAKIC, M. Philippe ROUX, Jean-Benoît VUITTENEZ, Gabriel FOURNIER, René L'EXCELLENT, Michel PICARD, Estelle BERNARD-BRUNAUD, Martine BOUGEOT, Philippe DIDAILLER, Patrick FERRANDO, Céline DANCER, Catherine PAPPAS, Jean-Claude BROUSSE, Liliane JAILLET, Jean-Christophe VALLET, Patricia RACKLEY, Franck CHAMBRION, Olivier ATHANASE, Jean-Marc PRENEY, Jérôme BILLARD, Vincent LUCOTTE, Chantal GAUTHRAY, Serge COLLAVINO, Jean-Paul BOURGOGNE, Pascal MALAQUIN, Jean-Pierre REBOURGEON, Jean-Paul ROY, Annie BARAT, Denis THOMAS, Richard ROCH, Jacky CLERGET, Philippe CESNE, Jérôme FLACHE, Claude VANIER-CORON, Gérard GREFFE, Gérard PRUDHON, Michel QUINET, Serge GRAPPIN, Claude MOISSENET, Sylvain JACOB, Paul BECKER, Daniel TRUCHOT, Christian BRESSOULALY, Noël BELIN, Jean MAREY,

**Suppléants :** M. Bruno COLIN (Suppléant d'ALOXE-CORTON),  
M. Patrick CHAVANNE (Suppléant de BOUILLAND),  
M. Gilles FROMHEIM (Suppléant de COMBERTAULT),  
M. Michel PERDRIER (Suppléant de CORGENGOUX),

**Délégués ayant donné procuration :**

M. Raphaël BOUILLET à Mme JONDOT-PAYMAL,  
Mme Delphine BOUTEILLER-DESCHAMPS à Mme Ariane DIERICKX,  
M. Frédéric CANCEL à Mme Carole CHATEAU,  
Mme Virginie LONGIN à Mme Virginie LEVIEL,  
Mme Michèle RODIER à Mme Catherine PAPPAS,  
Mme Patricia ROSSIGNOL à M. Patrick FERRANDO,  
M. Christian GHISLAIN à M. Patrick MANIERE,  
Mme Sandrine ARRAULT à Mme Céline DANCER,  
Mme Chantal MITANCHEY à M. Franck CHAMBRION,  
M. Jacques FROTEY à M. Jérôme BILLARD,  
M. Guillaume D'ANGERVILLE à M. Denis THOMAS.

**Délégués Absents non suppléés et non représentés :**

Mmes et M. Justine MONNOT, M. TRIFFAULT-MOREAU, Carla VIAL, Christophe MONNOT, Marc DENIZOT, Thierry LAINE, Christian POULLEAU, Jean CHEVASSUT, Bernard NONCIAUX, Henri TUDELA.

**Secrétaire de séance :** M. Alexis FAIVRE

**COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS DONNÉES AU PRÉSIDENT ET AU BUREAU  
PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE (21 FÉVRIER 2019 AU 3 MAI 2019)**

M. SUGUENOT, rapporteur, rappelle que par délibération du 28 Avril 2014, le Conseil Communautaire a délégué certaines compétences au Président et au Bureau.

Le Président doit rendre compte des décisions prises sur le fondement de ces délégations.

Celles que le Président et le Bureau ont été amenés à prendre pendant la période comprise entre le 21 février 2019 et le 3 mai 2019, figurent en annexe à la présente délibération.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

➤ PREND ACTE de la communication du Président.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que-dessus.

**Pour extrait certifié conforme,  
LE PRESIDENT  
pour le PRESIDENT et par délégation  
LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES**



**Jean-François PONS**



« La présente décision, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication et/ ou de son affichage, d'un recours contentieux déposé auprès du Tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas 21000 DIJON ou via l'application télécours citoyen ([www.telécours.fr](http://www.telécours.fr)). Un recours gracieux peut également être formulé auprès de la Communauté d'Agglomération BEAUNE Cote et Sud, 14 rue Philippe TRINQUET, 21200 BEAUNE, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. »



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 27/06/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 27/06/2019

## ANNEXE N°1 : DELEGATIONS DU PRESIDENT

- ❖ Réaliser les emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et d'opérations financières utiles à la gestion des emprunts dans les conditions fixées par la délibération du 28 Avril 2014 :
  
- ❖ Réaliser les lignes de trésorerie nécessaires au fonctionnement de la Communauté d'Agglomération dans la limite d'un montant de 5 Millions d'euros :
  
- ❖ Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires dans le cadre des imputations budgétaires et fixation des modalités de fonctionnement de ces régies :

N° et date d'arrêté	Objet

- ❖ Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'attribution, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au Budget :

### MARCHES

N° de marché	Objet	Attributaire	département de l'attributaire	Ville de l'attributaire	Montant global et forfaitaire du marché en € HT	Date de notification	Durée du marché	délai d'exécution
2018C72004	Evaluation et révision du PLH	Groupement GUY TAIEB CONSEIL/FONCEO-CITELIANCE	75	PARIS	72 550,00 €	22/02/2019	jusqu'au 31/12/2026	X
2019C01005	Accord cadre travaux eau potable sur le territoire de la CABCS	Groupement GUINOT TP / DBTP / DESERTOT	71	MONTCHANIN	mini: 1 000 000 € maxi: 5 500 000 € sur 4 ans	28/03/2019	4 ans fermes à partir du 01/04/19	Indiqué dans les bons de commande

#### Accord cadre informatique et impression: marchés subséquents

Année	N° consultation	N° marché	N° ordre	Marché subséquent n°	Attributaire	MONTANT EN € HT	Délais de livraison	Date de notification	Commande	Durée du marché
2019	C22	44	04S1	4	PUBLITOUT	1989	3 semaines maximum	19/03/2019	Oriflammes	2 mois
2019	C22	44	06S1	6	PUBLITOUT	1616	2 semaines	14/05/2019	autocollants bac carton + stop pub + dibond compostage et cimetière + déchetterie	2 mois
2019	C22	45	02S2	2	ICO	714	5 jours	22/03/2019	Affiches abribus	2 mois
2019	C51	55	03S1	2	DISTRIMATIC	1384	18 jours	11/03/2019	2 PC	3 mois

Accord cadre petits travaux d'entretien: marchés subséquents

Année	N° consultation	N° marché	N° ordre	Marché subséquent n°	Attributaire	Montant	Date de notification	Commande	Durée du marché
2019	C52	73	16S1	16	EIFFAGE	1203,1	19/03/2019	Création d'une alimentation électrique pour le four et le remaniement éventuel de l'existant à la cantine St-exupéry de Beaune	6 mois
2019	C52	73	17S1	17	EIFFAGE	380,95	07/03/2019	Création de prises électriques supplémentaires périscolaire Ivry en Montagne	6 mois
2019	C52	73	19S1	19	EIFFAGE	336,11	19/03/2019	Déplacement sirène incendie 14 rue Philippe Trinquet	6 mois
2019	C52	76	03S2	3	BONGLET	6612,14	04/03/2019	Remise en peinture des murs de différents bureaux de l'Intercommunalité	6 mois

## AVENANTS

N° marché	N° d'avenant	Intitulé du marché et lot concerné	Attributaire (nom, ville et code postal)	Montant du marché initial en € HT	Montant de l'avenant en € HT	Objet de l'avenant	Notification
17049	2	Travaux d'assainissement et d'eau potable sur la Commune de SANTENAY	CISE TP 92130 ISSY LES MOULINEAUX	834 932,24		Prolongement de la durée du marché jusqu'au 25/02/19 en raison d'aléas techniques	19/03/19
16027	3	Mission de maîtrise d'œuvre pour la création des équipements publics et des réseaux divers de la Zone d'Activités Concertée des Cerisères	Groupement ARTELIA VILLE & TRANSPORT 21000 DIJON	96 500,00 €		Modification de la répartition de la rémunération entre les membres du groupement	21/03/19
1802239	1	Travaux de création de la ZAC des Cerisères - lot 1 desserte et vabilisation de la ZAC	Groupement EUROVIA Bourgogne Franche Comté SAS 21601 LONGVIC CEDEX	1 199 697,88 € (TF+TO affermie)		Inclure des prix unitaires complémentaires	29/03/19
18012	1	Nettoyage des locaux et des vitreries lot 2 camping municipal	PLD Bourgogne Rhône Alpes 21200 LEVERNOIS	85 283,80	609,6	Inclure dans le lot 2, le nettoyage des vitres et des portes vitrées des bâtiments du camping et supprimer le prix de la ligne C14 de la DPGF	08/04/19
17009	2	Exploitation et maintenance des Installations thermiques de la Communauté d'Agglomération BEAUNE COTE et SUD	ENGIE 21000 DIJON	889 843,72	23898,16	Modification de la facturation pour la redevance TICGN, intégration de la CTA au Forum des Sports, intégration des 2 climatisations de la crèche St Jacques et modification des cibles NB	05/04/19

❖ **Signer les avenants portant sur les changements de cocontractant pour les marchés ou conventions en cours, dans le cadre de transferts de compétences des communes membres ou Syndicats vers la Communauté d'Agglomération, en application de l'article L 5211-5 III dernier alinéa du CGCT :**

❖ **Décider la conclusion et la révision des contrats de location de biens meubles ou immeubles pour une durée n'excédant pas 12 ans :**

⇒ Conventions de mise à disposition de locaux communaux au profit de la Communauté d'Agglomération :

PROPRIETAIRE	LOCAUX	OBJET/MANIFESTATION	DATE MANIFESTATION
CORBERON	MAD	Avenant 1-Mise à disposition de locaux municipaux au profit de la CABCS afin d'assurer le fonctionnement des services enfances, petite enfance et formation artistique.	1 <sup>er</sup> janvier renouvelable 2 fois.
CHEVIGNY-EN-VALIERE	MAD	Mise à disposition de locaux municipaux au profit de la CABCS afin d'assurer le fonctionnement des services enfances, petite enfance et formation artistique.	1 <sup>er</sup> janvier renouvelable 2 fois.

⇒ Conventions de mise à disposition de locaux intercommunaux au profit d'organismes extérieurs :

ORGANISME EXTERIEUR	LOCAUX	OBJET/MANIFESTATION	PERIODE

⇒ Conventions d'exploitation liées aux compétences de la Communauté d'Agglomération au profit d'organismes extérieurs :

ORGANISME EXTERIEUR	OBJET	PERIODE

- ⇒ Conventions de mise à disposition de matériel appartenant à un organisme extérieur au profit de la Communauté d'Agglomération :

ORGANISME EXTERIEUR	MATERIEL	PERIODE

- ⇒ Conventions de mise à disposition de matériel appartenant à la Communauté d'Agglomération au profit d'organismes extérieurs :

ORGANISMES	MATERIEL	PERIODE

- ❖ Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € :
  
- ❖ Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges :
  
- ❖ Fixer les rémunérations et règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts :
  
- ❖ Intenter, au nom de la Communauté, les actions en justice ou défendre la Communauté dans les actions intentées contre elle, dans les conditions fixées par la délibération du 28 avril 2014 :

NOMS DES PARTIES (DEMANDEUR C/ DEFENDEUR)	OBJET	JURIDICTION

- ❖ Négocier et signer les transactions proposées dans le cadre du règlement des sinistres et litiges et accepter les remboursements s'y rapportant :
  
- ❖ Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre s'y rapportant :
  
- ❖ Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués les véhicules de la Communauté d'Agglomération dans la limite de 50 000 € :

- ❖ Passer les conventions pour l'accueil des stagiaires avec les établissements professionnels ou d'enseignement et fixer les éventuelles indemnités versées aux stagiaires :

**Bilan des stages non rémunérés réalisés à la Communauté d'Agglomération**  
**Du 21 Février au 3 mai 2019**

NOM ET PRENOM	FORMATION	ORGANISME DE FORMATION	SERVICE D'ACCUEIL	PERIODE DE STAGE
COGNARD Rosanna	CAP AEPE	GRETA 71	Multi accueil LA CABOTTE	Du 29/04 au 24/05/19
BELORGE Amélie	Projet professionnel	Mission locale - BEAUNE	Multi accueil LA CABOTTE	Du 01/07 au 12/07/19
BELORGEY Anaïs	BAC PRO	Lycée EJ Marey - BEAUNE	MICRO CRECHE NOLAY	Du 17/06 au 05/07/19
BREGAND Véronique	Concours AP	POLE EMPLOI - BEAUNE	Multi accueil LA CABOTTE	Du 25/03 au 29/03/19
MEUNIER Julie	BAC PRO	MRF AGENCOURT	Multi accueil des Blanches Fleurs	Du 29/04 au 10/05/19 Du 20/05 au 07/06/19 Du 17/06 au 21/06/19 Du 01/07 au 05/07/19
DEMOULIN Alicya	BAC PRO ASSP	Lycée EJ Marey - BEAUNE	ALSH BEAUNE SAINT NICOLAS	Du 11/03 au 05/04/19
LICHOSIK Léane	CAP AEPE	MFR AGENCOURT	ALP BEAUNE ECHALIERS	Du 01/04 au 05/04/19 Du 06/05 au 17/05/19 Du 27/05 au 31/05/19 Du 10/06 au 14/06/19 Du 24/06 au 28/06/19
BOTAS Mathilde	Stage d'observation	Collège Jules Ferry - BEAUNE	Multi accueil Saint Jacques	Du 23/04 au 26/04/19
PERROT Cassandra	BAC PRO SAPAT	Lycée AM Javouhey - CHAMBLANC	ALP MEURSANGES	Du 01/04 au 12/04/19
VIEILLARD Alya	BAC PRO SAPAT	Lycée Sainte-Dominique - SAULIEU	Multi accueil des Blanches Fleurs	Du 11/06 au 05/07/19 Du 10/02 au 29/02/20
SZYMALKA Laetitia	INFIRMIERE PUERICULTRICE	ERIP- CHU DIJON	MULTI ACCUEIL SAINT JACQUES	Du 25/03 au 19/04/19
ANDRE MEUNIER Caroline	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	IRFSS QUETIGNY	Multi accueil LA CABOTTE	Du 22/04 au 17/05/19
GREUSARD Elsa	BAC PRO SPVL	Lycée EJ Marey - BEAUNE	ALSH BEAUNE BLANCHES FLEURS	Du 11/03 au 07/04/19
BACAR Hassanati	CAP PETITE ENFANCE	CESAM	Multi accueil LA CABOTTE	Du 08/04 au 26/04/19
ALPHONSO Ayanah	Stage d'observation	Collège Saint Cœur - BEAUNE	ALP BRETONNIERE - BEAUNE	Du 15/04 au 19/04/19
MULLER Roman	Stage pratique BAFA		ALP BEAUNE ECHALIERS	Du 15/04 au 26/04 /19
SEQUEIRA Axelle	BAC SAPAT	MFR AGENCOURT	ALP BEAUNE Jeanne d'Arc	29/04 au 10/05 20/05 au 07/06 17/06 au 21/06 1/07 au 5/07
REBOURGEON Claire	CAP PETITE ENFANCE	CULTURE ET FORMATION - LYON	Multi accueil LA CABOTTE	Du 01/04 au 19/04/19
SEGUIN Claire	CAP PETITE ENFANCE	Ecole de CHATEAU CHINON	Multi accueil LA CABOTTE	Jeudi 25 et vendredi 26 avril 2019
KLING Marine	Stage d'immersion	Mission locale - BEAUNE	ALP BRETONNIERE	Du 13/05 au 24/05/19
BARROT Maxence	BAC PRO SPVL	Lycée EJ Marey - BEAUNE	Accueil de loisirs (PEUPLIERS)SAINT JACQUES	Du 09/05 au 29/05/19

NOM ET PRENOM	FORMATION	ORGANISME DE FORMATION	SERVICE D'ACCUEIL	PERIODE DE STAGE
FERREIRA Vanessa	Stage pratique BAFA		ALSH CHAGNY Marey	Du 15/04 au 26/04/19
PRIN PEIGNE Amandine	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	IRFSS QUETIGNY	Multi accueil des Blanches Fleurs	Du 06/05 au 17/05/19
SINGER Lucas	Stage pratique BAFA		ALSH CHAGNY Marey	Du 18/02 au 22/03/19
LECOCQ Lucie	Stage découverte	Lycée Clos Maire BEAUNE	ALP Marey- CHAGNY	Entre le 2/05 et le 24/05/19 Du mercredi au vendredi, soit 10 jours
SOYER Méline		MFR GRANDCHAMP	ALP MEURSAULT	Du 29/4 au 3/05 Du 13/05 au 17/05 Du 03/06 au 7/06 Du 10/06 au 14/06/19 soit 4 semaines
LECHENAULT Ludivine		MFR AGENCOURT	ALP BEAUNE ECHALIERS	Entre le 06/05 et le 14/06/19, soit 4 semaines
DESCOMBIN Eva	BAC PRO SPVL	Lycée MAREY BEAUNE	ALSH BEAUNE SAINT NICOLAS	du 9 au 29/05/19
PERVAIZ Sadia	Stage d'immersion	POLE EMPLOI - BEAUNE	Multi accueil des Blanches Fleurs	Du 13/05 au 17/05/19
REDOUTE Lucie	BTS ESF	Lycée Saint Charles - CHALON SUR SAONE	Multi accueil Saint Jacques	Du 27/05 au 05/07/19 = 6 semaines

**Bilan des stages rémunérés réalisés à la Communauté d'Agglomération**

**Du**

NOM ET PRENOM	FORMATION	ORGANISME DE FORMATION	SERVICE D'ACCUEIL	PERIODE DE STAGE

- ❖ Fixer, dans le cas de recours au régime de l'expropriation pour l'exercice des compétences statutaires de la Communauté d'Agglomération, et dans les limites de l'estimation des services fiscaux (Domaines), le montant des offres à notifier aux expropriés et répondre à leur demande :
  
- ❖ Exercer, au nom de la Communauté d'Agglomération, le droit de préemption dans les zones d'activités économiques et dans les zones d'activités concertées d'intérêt communautaire :
  
- ❖ Exercer, au nom de la Communauté d'Agglomération, le droit de préemption délégué par les communes, au cas par cas :
  
- ❖ Exercer, au nom de la Communauté d'Agglomération, le droit de préemption urbain dans les périmètres fixés, après délibération concordante de la ou des communes concernées, par le conseil de communauté pour la mise en œuvre du programme local de l'habitat :

❖ **Conserver et administrer les propriétés de la Communauté d'Agglomération et signer en conséquence tous les actes conservatoires de ses droits :**

- ✓ Contrat de prêt à usage parcelles T307, 308, 311 et 312 à MEURSANGES, au profit de l'Association des Haras de MEURSANGES, pour une durée de 3 ans à titre gratuit.
- ✓ Convention d'occupation du domaine public non routier au profit de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour la conservation d'un pylône WIMAX ; parcelle ZD 51 à BAUBIGNY pour une durée de 10 ans, recette annuelle de 250 .

❖ **Passer les conventions nécessaires aux occupations temporaires de terrain par la Communauté d'Agglomération et fixer le montant des indemnités qui seraient dues dans ce cadre par la Communauté d'Agglomération :**

❖ **Passer les conventions d'autorisation de passage de canalisation en terrain privé au profit de la Communauté d'Agglomération ainsi que tout document relatif à l'institution de ces servitudes :**

❖ **Passer les conventions de transfert d'équipements collectifs de lotissements dans le domaine public :**

❖ **Passer les conventions fixant les modalités d'intervention de la Communauté d'Agglomération dans le cadre d'un Projet Urbain Partenarial (P. U. P.) :**

COMMUNE	OBJET	COUT	DATE CONTROLE DE LEGALITE

❖ **Autoriser au nom de la Communauté d'Agglomération le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre :**

## Annexe n°2 : Délégations du Bureau

Applicables à compter du 28 Avril 2014  
En vertu de la délibération n° 14-6 du 28 Avril 2014

Bureau 2 mai 2019

<b>N° délibération</b>	<b>Titre</b>
BU/19/024	- Adhésion de la Commune de LA ROCHEPOT à la plateforme ressources SIG
BU/19/025	- Participation au schéma de signalisation autoroutière des Climats du Vignoble de Bourgogne
BU/19/026	- Avenant à la convention de partenariat conclue avec les Hospices Civils de Beaune (multi-accueil Beaune Blanche-Fleurs)
BU/19/027	- PLH - Fonds de portage PLH : avenant à la convention avec la Commune de SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE
BU/19/028	- ZAC des Cerisières : cession de terrain au profit de la SARL ESPACE RECEPTION
BU/19/029	- ZAC des Cerisières : cession de terrain au profit de M. OUDIN
BU/19/030	- ZAC Porte de Beaune : Acquisition de terrain au profit de la Tonnellerie CHASSIN
BU/19/031	- ZAC Porte de Beaune : Cession de terrain au profit de la Tonnellerie CHASSIN
BU/19/032	- ZAE En Mareau : Modification du prix d'acquisition de terrain
BU/19/033	- Attribution de fonds de concours aux Communes de CHAUDENAY - VAL-MONT - CHEVIGNY-EN-VALIERE - MARIGNY-LES-REULLEE - MERCEUIL
BU/19/034	- Animation du site NATURA 2000 "Arrière Côte de Dijon et de Beaune"